



Guide à l'usage des enseignants

Accueil des classes maternelles
et élémentaires
2017-2018

Ce guide a pour but de susciter et faciliter les relations entre les enseignants et les bibliothécaires autour de projets dynamiques touchant au livre, à l'écrit et à l'image sous diverses formes.



Sommaire

Le Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier	p. 3
La carte enseignant	p. 5
Les accueils de classes	p. 6
Les animations destinées au public scolaire	p. 7
Les outils à disposition des enseignants	p. 8

Le Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier

Quatorze médiathèques vous accueillent sur la Communauté de Communes entre Dore et Allier.

Médiathèque de Bort-l'Etang

Mairie Le bourg 63190 Bort-l'Etang

Horaires : lundi 17h30-18h30

Médiathèque de Bulhon

Mairie 63350 Bulhon

Horaires : mardi 14h-18h / jeudi 9h-12h / vendredi 14h-17h / samedi (1^{er} et 3^{ème} samedi) 9h-12h

Médiathèque de Crevant-Laveine

Pôle commercial 63350 Crevant-Laveine

Horaires : lundi 16h30-18h / vendredi 16h30-18h

Médiathèque de Culhat

Ecole Le bourg 63350 Culhat

Horaires : samedi 11h-12h

Médiathèque de Joze

Maison des associations 63350 Joze

Horaires : mercredi 15h30-18h / vendredi 16h30-18h / samedi 10h30-12h

Médiathèque de Lempty

Mairie 63190 Lempty

Horaires : samedi 10h-12h

Médiathèque de Moissat

Mairie 63190 Moissat

Horaires : lundi 16h-17h30 / jeudi 16h-17h30 / samedi 11h-12h

Médiathèque d'Orléat

Mairie Le Bourg 63190 Orléat

Horaires : mercredi 10h-12h

Médiathèque de Peschadoires

Mairie 63920 Peschadoires

Horaires : lundi – mardi – jeudi et vendredi 8h-18h30 / mercredi 8h-12h30

Médiathèque de Ravel

Mairie Place Paul Sabatier Le Bourg 63190 Ravel

Horaires : mercredi 10h-11h30

Médiathèque de Saint-Jean-d'Heurs

Mairie Le Bourg 63190 Saint-Jean-d'Heurs

Horaires : lundi 14h-17h / mardi 9h-12h30 et 13h30-19h / jeudi 14h-18h /
vendredi 9h-12h

Médiathèque de Seychalles

Mairie Le Bourg 63190 Seychalles

Horaires : mardi 17h-18h30

Médiathèque de Vinzelles

Mairie Le Bourg 63350 Vinzelles

Horaires : lundi 9h-12h / mardi 17h-19h / jeudi 13h30-16h / samedi 10h-12h

Médiathèque entre Dore et Allier

1 rue du docteur Grimaud 63190 Lezoux

Horaires : Mardi : 10h - 12h et 16h - 19h

Mercredi : 10h - 19h

Jeudi : 10h - 12h et 16h - 19h / jusqu'à 20h le 3e jeudi de chaque mois

Vendredi : 10h - 12h et 16h - 19h

Samedi : 9h - 19h

Le 1er dimanche de chaque mois : 14h - 17h

Contact : Isabelle Durand, Agent d'accueil – Jeunesse

Téléphone : 04 73 78 11 07 (standard) / 04-73-78-70-09 (ligne directe)

Email : jeunesse.mediatheque@ccdoreallier.fr

La carte enseignant

Les enseignants travaillant dans l'un des établissements scolaires de la Communauté de communes peuvent bénéficier gratuitement d'une carte « Etablissement scolaire » pour emprunter des documents. Elle est **valable pendant l'année scolaire**, jusqu'au 15 septembre de l'année suivante.

L'emprunt maximum sera de **3 CD musicaux + 2 CD de livre lu + 30 imprimés simultanément pour une durée de 2 mois, non renouvelable.**

Les enseignants sont responsables, au même titre que les usagers individuels, du soin aux documents empruntés par leur classe et sont à ce titre assujettis aux mêmes règles de bon usage (article 5) et au respect des contraintes légales d'utilisation des documents (voir règlement intérieur).

La carte est établie au nom de l'enseignant et le formulaire d'inscription doit être visé par le chef d'établissement.



Les accueils de classes

Visite « découverte » de la médiathèque avec un agent

Une visite de la médiathèque est proposée à toutes les classes une fois par an. La visite sera programmée en amont avec l'enseignant, suivant un calendrier défini par l'équipe avec des créneaux spécifiques. La visite « découverte » de la médiathèque (bâtiment, fonctionnement, inscription) durera de 45min à une heure et finira par une lecture ou projection.

Jeudi sur l'un des créneaux suivants : **10h/10h45 - 10h45/11h30**
14h/14h45 - 14h45/15h30.

La Communauté de communes entre Dore et Allier prend à sa charge les dépenses de transport des écoles dans le cadre de la venue à la Médiathèque sur la base d'un montant maximum de 100€ par car, limité à un déplacement an et par classe.

Visite « emprunt de documents »

Le prêt des documents se fera de manière autonome et sera géré par l'enseignant. Plusieurs créneaux par semaine sont proposés.

Jeudi **de 10h à 11h** et **de 11h à 12h**
Vendredi **de 10h à 11h** et **de 11h à 12h**

Pour chaque visite « découverte » ou « emprunt de documents », merci de contacter la Médiathèque pour fixer un rendez-vous parmi les dates et horaires proposés (voir les horaires et coordonnées en page 2).

Les animations destinées au public scolaire

Livre Elu Jeunesse

La Communauté de communes entre Dore et Allier a adhéré à l'Association Passeurs de mots et permet, à ce titre, à tous les enseignants de classes maternelles et élémentaires de participer au prix du Livre Elu Jeunesse 2017-2018.

La participation à ce Prix est fixée à 65€ par classe, à régler à l'Association Passeurs de mots. Ce montant comprend les livres de la sélection et une formule au choix :

- Le dispositif général avec la venue à une Journée finale (pour les cycles 1 et 3)
- Le dispositif partiel avec un travail suivi sur les livres en lien avec des pistes pédagogiques, et une réalisation artistique qui sera exposée lors des Journées finales.



Les classes culturelles (pour cycles 2 et 3)

Une classe culturelle est proposée par saison d'animations à la Médiathèque : septembre 2017 à mars 2018 sur la thématique du Jeu ; avril à septembre 2018 sur la thématique de l'Espace.

En **janvier 2018**, une classe de la Communauté de communes fera une réalisation autour du « **Jeu** ». Pendant trois demies journées sur une semaine, elle se rendra à la médiathèque pour concevoir un jeu, en présence d'un agent de la Médiathèque et d'intervenants extérieurs.

En **mai ou juin 2018**, une autre classe travaillera à la réalisation d'un court-métrage sur le thème de l'**Espace**. Un rendez-vous qui se déroulera également pendant trois demies journées, en présence d'un agent de la Médiathèque et d'intervenants extérieurs.

Les enseignants intéressés par la participation à une classe thématique sont invités à remplir un formulaire détaillant leur projet pédagogique et à le transmettre à la médiathèque. Une seule classe sera retenue pour chaque thème.

Ces classes culturelles privilégieront la transmission et le partage des connaissances.

Les outils à disposition des enseignants

Prêt de malle de jeux

Une malle de jeux de société a été constituée par la Médiathèque et peut être empruntée par un établissement scolaire pour une durée de 2 mois, en fonction des disponibilités.

Les sélections thématiques

Des sélections thématiques peuvent être constituées à la demande des enseignants, suivant la disponibilité des documents. La demande est à adresser à Isabelle Durand jeunesse.mediatheque@ccdoreallier.fr, un mois avant la période d'emprunt souhaitée.